

Réf: Dossier 357752

## Avis de constitution

### SOCIETE « RaphEli »

Siège Abidjan Cocody Riviera bonoumin, Lot 662,  
Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RaphEli »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Sponsoring ;
- Relations publiques ;
- Conseil en promotion ;
- Etudes marketing spécifiques aux besoins du client annonceur ;
- Elaboration de stratégies publicitaires ;
- Conception de projets et de programmes publicitaires ;
- Création de messages publicitaires ;
- Conception et création graphique ;
- Etudes des supports et analyse des audiences ;
- Mise en œuvre, distribution et exécution de campagnes publicitaires ;
- Communication politique ;
- Gestion d'image ;
- Communication de crise ;
- Intelligence économique ;
- Publicité et impression ;
- Formation et coaching ;
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera bonoumin, Lot 662, Ilot 53

Dirigeant(s) M KASSI RAPHAEL ELISEE DJANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11475 du 05/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68327/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

